



Conseil des droits de l'homme

34^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Égypte

Genève, le 13 novembre 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Des arrestations massives, blocage de sites web et lois entravent gravement les libertés fondamentales : **la Suisse recommande à l'Égypte de garantir les libertés d'expression, d'association et de réunion pacifique, et de protéger les personnes qui exercent ces droits.**

La Suisse s'inquiète des conditions de détention et **recommande à l'Égypte de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture (OPCAT), de cesser la pratique des détentions provisoires et de garantir aux détenus l'accès aux soins médicaux, à leurs avocats et à leurs proches.**

Mon pays recommande aussi à **l'Égypte de garantir le droit à un procès équitable, et de limiter la compétence des tribunaux militaires aux affaires militaires.**

La Suisse recommande **enfin à l'Égypte de poursuivre ses efforts d'inclusion sociale et économique en allouant des fonds adéquats pour la santé et l'éducation.**

La Suisse souhaite plein succès à l'Égypte dans le contexte de son examen périodique.

Je vous remercie.